



UN PEU DE RÉCONFORT DANS L'INCERTITUDE

La Croix-Rouge apporte un peu de réconfort dans l'incertitude des membres des familles séparées en les aidant à se retrouver et à maintenir le contact entre eux. C'est là le motif d'action de notre organisation depuis sa fondation.

Le Comité international de la Croix-Rouge (ICRC) intervient dans les zones de guerre. Il effectue chaque année près de 10 000 nouvelles recherches de personnes disparues (tracing) et transmet plus de 500 000 messages (Messages Croix-Rouge).

Les 186 sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge participent à la réunification des familles.

La Croix-Rouge finlandaise fait partie de ce réseau mondial. Chaque année, nous effectuons près de 150 recherches de personnes disparues dans plus de 30 pays. Nous transmettons une cinquantaine de messages de Finlande et nous en recevons autant d'autres pays.

DISPARU?

Un peu de réconfort dans l'incertitude : recherches de personne disparue et messages



Une des plus pénibles souffrances causées par la guerre et les grandes catastrophes est l'incertitude.

Que sont devenus mes proches?

Amina a retrouvé son mari et ses enfants

Amina était partie avec son mari et ses deux enfants pour fuir la guerre civile en Afghanistan. Au cours d'un voyage mouvementé, elle s'est retrouvée séparée de sa famille. Amina est arrivée en Finlande où elle attendait que ses proches la rejoignent, mais elle n'a plus eu de nouvelles d'eux. Le reste de sa famille qui était resté en Afghanistan ne savait pas non plus où ils se trouvaient. Amina a rempli un formulaire de demande de recherche de la Croix-Rouge qui a été envoyé, entre autre, au Croissant-Rouge pakistanais. Le mari et les enfants ont été retrouvés à Islamabad.



PROCESSUS D'UNE RECHERCHE DE PERSONNE DISPARUE

Une recherche peut être demandée par un proche ou par son tuteur ou représentant de la personne disparue. Le demandeur remplit un formulaire de la Croix-Rouge dans lequel sont demandés, entre autre, le nom et le prénom de la personne à rechercher ainsi que sa dernière adresse connue.

La Croix-Rouge finlandaise transmet le formulaire de la demande de recherche au bureau de la Croix-Rouge ou Croissant-Rouge du pays dans lequel la personne disparue est recherchée. Le service fonctionne strictement dans la confidentialité et ne livre pas les coordonnées des personnes recherchées à des tiers. Cependant, la Croix-Rouge locale peut rechercher des personnes, par exemple, par le biais de registres officiels.

Lorsqu'une personne recherchée est localisée, ce n'est qu'avec son accord que la Croix-Rouge communiquera son adresse à ses proches.

Même dans le cas où les recherches ne donneraient aucun résultat, les renseignements personnels restent enregistrés dans les bases de données de la Croix-Rouge. Les recherches reprennent dès qu'il y a de nouvelles informations.

LE MESSAGE CROIX-ROUGE

Lorsque le service postal ou les télécommunications ordinaires ne fonctionnent plus en raison d'une guerre ou d'une catastrophe, la Croix-Rouge aide les membres d'une famille à rester en contact. Notre organisation transmet

les messages jusqu'à ce que les communications reprennent normalement.

Le message s'écrit sur un formulaire approprié. Il ne peut contenir que des nouvelles et photographies d'ordre strictement personnel et familial. Toute politique est interdite. Il n'est pas non plus possible d'y joindre, par exemple, de l'argent ou des médicaments.

La Croix-Rouge transmet les messages par le biais de son propre réseau et soit, les distribue directement au destinataire, soit annonce les listes des noms des destinataires dans les camps de réfugiés, les journaux ou la radio. Si le destinataire n'a pas été atteint, la Croix-Rouge renvoie le message au demandeur. La raison pour laquelle le destinataire n'a pas été joint est ajoutée dans le formulaire.

Mohamed a reçu un message de sa sœur

Mohamed avait fui la Somalie troublée et est venu en Finlande en tant que demandeur d'asile. Il avait perdu tout contact avec les membres de sa famille après l'attaque de la maison de ses parents par des soldats de l'autre clan. Mohamed a envoyé une demande de recherche de ses proches à l'émission de radio organisée en coopération avec le Comité international de la Croix-Rouge et la BBC. La sœur de Mohamed a entendu son nom dans l'émission et a écrit un message Croix-Rouge pour son frère.



SUPPORT INFORMATIQUE

Aujourd'hui, le Comité international de la Croix-Rouge sauvegarde dans des bases de données les renseignements collectés relatifs aux victimes de guerre du monde entier. Les données les plus vastes concernent le Rwanda et les Balkans. Toutes les informations sont également disponibles aux autres organisations humanitaires.

Le site « Family Links » maintenu par le Comité pour le rétablissement des liens familiaux permet de chercher les membres de famille disparus. Il est possible d'y inscrire ses propres coordonnées et les noms des personnes à rechercher. Le site se trouve à l'adresse www.familylinks.icrc.org.

DES CONVENTIONS INTERNATIONALES COMME BASE D'APPUI

La tâche de la Croix-Rouge dans les zones de guerre de rétablir les contacts des membres familiaux séparés se fonde sur les conventions de Genève et leurs protocoles additionnels. Entre autre, ils mettent en évidence :

- Toute personne se trouvant sur le territoire d'une Partie au conflit ou dans un territoire occupé par elle, pourra donner aux membres de sa famille, où qu'ils se trouvent, des nouvelles de caractère strictement familial et en recevoir. (4. Convention de Genève, 1949, article 25)
- ... les organisations humanitaires internationales doivent considérer en premier lieu le droit qu'ont les familles de connaître le sort de leurs membres. (Protocole additionnel I, article 32)
- Les Hautes Parties contractantes et les Parties au

La mère de Samuel était tout de même vivante

Le jeune angolais Samuel (9 ans) avait perdu ses parents alors que les soldats avaient détruit la maison familiale pendant qu'il était à l'école. Il les a cherchés pendant longtemps, mais en vain. L'oncle de Samuel l'a aidé à fuir la guerre et il s'est retrouvé en Finlande où il a déposé une demande de recherche de ses parents. Un certain jour, la Croix-Rouge a pu joindre un de ses parents lointains qui a dit qu'il se peut que la mère de Samuel se trouve au Canada. Les recherches ont été transmises à la Croix-Rouge canadienne qui a enfin retrouvé la mère.



ICRC/Thierry Gasmann

conflit faciliteront dans toute la mesure du possible le regroupement des familles dispersées en raison de conflits armés et encourageront notamment l'action des organisations humanitaires qui se consacrent à cette tâche conformément aux dispositions des Conventions et du présent Protocole et conformément à leurs règles de sécurité respectives. (Protocole additionnel I, article 74)

www.redcross.fi/henkilotiedustelu

Les principes fondamentaux qui caractérisent notre mouvement

L'humanité
L'impartialité
La neutralité
Le volontariat
L'indépendance
L'unité
L'universalité